



سلطة تنظيم الصفقات العمومية

Autorité de Régulation des  
Marchés Publics

*Le Président*

Nouakchott, le: 28 OCT 2022 في انواكشوط،

Numéro 081/22 رقم  
A.R.M.P/Président س.ت.ص.ع

**الرئيس**

### AVIS DE LEVEE DE SUSPENSION

La Commission de Règlement des Différends (CRD) de l'ARMP, statuant au fond, en date du 28 octobre 2022, sur le recours introduit par DEK MOTORS contre la décision d'attribution provisoire, par la CPMP du Ministère de la Santé, du marché relatif à « l'acquisition des ambulances de soins intensifs destinées au SAMU », objet du DAO N°06/CPMP/2022/MS :

- dit non fondé le recours de DEK MOTORS ;
- ordonne la levée de la suspension et la poursuite de la procédure de passation du marché, conformément aux éléments des textes des marchés publics, aux stipulations du DAO et des conclusions et analyses qui seront développés dans la décision de la CRD qui sera publiée sur le site [www.armp.mr](http://www.armp.mr) .

*Ahmed Salem* **TEBAKH**

